

CYCLISME/VOLLEY/DOPAGE - CUCINOTTA ET WILLOUGHBY SUSPENDUES DEUX ANS

RTL Sport - 11 sept. 2009

La cycliste italienne Annalisa Cucinotta et la volleyeuse américaine Kim Willoughby ont été suspendues deux ans par le Tribunal national antidopage du Comité olympique italien (Coni). Cucinotta, 23 ans, spécialiste des épreuves sur piste, avait été contrôlée positive en décembre 2009 au boldénone, un stéroïde anabolisant, à l'occasion d'une épreuve de la Coupe du monde en Colombie. Willoughby, 28 ans, médaillée d'argent avec les Etats-Unis aux jeux Olympiques de Pékin et qui joue à Pérouse, avait été contrôlée positive à la nandrolone après une rencontre contre Cesena, le 5 avril.

L'AFRIQUE DU SUD EST SCANDALISEE PAR LES REVELATIONS CONCERNANT SEMENYA

La Presse Canadienne - 11 sept. 2009

PRETORIA, Afrique du Sud — Les informations parues dans la presse indiquant que les tests ordonnés par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) démontrent que la championne du monde du 800 mètres Caster Semenya est un hermaphrodite ont produit une onde de choc en Afrique du Sud, qui craint désormais pour la santé psychique de l'athlète.

Le quotidien australien "Sydney Morning Herald", dans son édition de vendredi, a par ses révélations mis dans l'embarras l'IAAF, qui a refusé de les confirmer ou de les infirmer.

L'IAAF a bien reçu les résultats des tests concernant la sportive, a expliqué son porte-parole, Nick Davies, dans un courriel à l'Associated Press. Mais il ajoute que ceux-ci doivent d'abord être examinés par les experts de la Fédération.

Cela prendra donc au moins plusieurs semaines, avant que l'IAAF ne puisse en parler à l'athlète elle-même, précise Davies, lui-même n'étant pas au courant des résultats. Aucun avis ne sera rendu avant une réunion de l'IAAF en novembre à Monaco.

Les examens sanguins, chromosomiques et gynécologiques démontreraient que la jeune Sud-africaine de 18 ans a des organes sexuels à la fois masculins et féminins, selon le journal.

D'après les rapports médicaux cités par le quotidien, Caster Semenya n'a pas d'ovaires mais des testicules internes, qui produisent d'importantes quantités de testostérone. L'IAAF avait demandé des examens complémentaires pour déterminer le sexe de Caster Semenya, en raison de son apparence masculine et d'une amélioration spectaculaire et récente de ses performances sur les 800 et 1500 mètres.

Le ministre des Sports sud-africain Makhenkesi Stofile a tenu une conférence de presse, vendredi, pour exprimer son horreur sur la façon dont toute cette affaire a été traitée. Il a insisté sur le fait que Caster, médaillée d'or à Berlin en août, est une femme et que l'absence d'utérus ne doit pas l'empêcher de participer aux compétitions féminines.

"Nous estimons que ses droits d'être humain ont été violés et que sa vie privée a été envahie", a déclaré Stofile.

Jacob, le père de Caster, très en colère, a déclaré à l'AP que les gens qui insinuent que sa fille n'est pas une femme sont "malades. Ils sont fous".

Jacob Zuma, le président sud-africain, a condamné les médias. "Je ne crois pas que l'on puisse jouer avec la vie des gens et leur intimité", a-t-il déclaré.

Jacques Rogge, le président du Comité international olympique (CIO) a estimé que cette affaire pourrait avoir des répercussions psychologiques importantes.

"C'est quelque chose qui touche l'âme au plus profond de l'être, a déclaré Rogge à l'Associated Press lors d'une interview téléphonique. Les conséquences psychologiques et sociales peuvent être énormes. Cette affaire aurait dû être traitée de façon confidentielle."

Michael Seme, l'entraîneur de Semenya, a indiqué vendredi que l'athlète ne participera finalement pas samedi à un 4000 mètres de cross country à Pretoria car "elle ne se sent pas bien".

Quel que soit le résultat des analyses, l'IAAF a d'ores et déjà indiqué que Caster Semenya conserverait probablement ses médailles, car il ne s'agit pas ici d'un cas de dopage.

"Elle est naturellement faite comme ça. Elle a été inscrite avec son équipe à Berlin et acceptée par l'IAAF", a rapporté Nick Davies.

2 JEUNES UKRAINIENS SUSPECTES

L'Equipe.fr - 12 sept. 2009

En marge du Tour de l'Avenir, deux coureurs et deux membres de l'équipe d'Ukraine, qui prennent part à l'épreuve, ont été interpellés et placés en garde à vue à Besançon pour «contrebande de produits interdits à la vente en France». Des produits ont été saisis et sont «très certainement utilisés pour le dopage, mais ils ne sont pas inscrits sur la liste des produits dopants», explique Jean-François Parietti, le procureur de Vesoul. Aucun des six coureurs ukrainiens n'a pris le départ du contre-la-montre individuel, samedi à Ornans.

DOPAGE : UN TROISIEME COUREUR UKRAINIEN EN GARDE A VUE

Le Parisien - 13 sept. 2009

Un troisième coureur de l'équipe d'Ukraine qui participait au Tour de l'Avenir a été interpellé et placé en garde à vue à Besançon pour "détenition illicite de biens soumis à autorisation douanière". Les six coureurs de l'équipe nationale d'Ukraine, qui n'ont pas pris le départ de l'étape d'hier, ont tous été soumis à des contrôles antidopage. Les prélèvements sont en cours d'analyse, mais les trois coureurs en garde à vue ont déjà reconnu avoir eu recours à des transfusions sanguines.

LE COUREUR ITALIEN MAURIZIO BIONDO PROVISoireMENT SUSPENDU

7sur7 - 14 sept. 2009

Le coureur italien de 28 ans Maurizio Biondo (Ceramica Flaminia) a été provisoirement suspendu lundi pour dopage par l'Union Cycliste Internationale (UCI). Il avait en effet subi un contrôle sanguin positif à l'EPO hors compétition le 12 août. Il va être invité à comparaître et à assumer sa défense devant la commission de discipline de la fédération italienne. Il a le droit de demander une contre-expertise. C'est tout ce qu'a communiqué l'UCI à ce propos lundi. Biondo a enlevé le Tour de Drenthe (cat. 1.1) le 13 avril, puis la 5e étape du Tour du Danemark (2.HC), un c-l-m de 15 kilomètres le 1er août. Il s'était classé 2e du classement général final. Il a également fini 3-ème du National italien c-l-m.

ATHLETISME/DOPAGE - JAMAÏQUE : TROIS MOIS DE SUSPENSION POUR QUATRE ATHLETES

Le Télégramme - 15 sept. 2009

Les quatre sprinteurs jamaïcains, dont deux partenaires d'entraînement d'Usain Bolt, qui avaient reconnu s'être dopés à un produit stimulant interdit, la méthylhexanamine, ont été suspendus pour trois mois par la commission d'appel antidopage jamaïcaine. Les deux partenaires d'entraînement de Bolt, Yohan Blake et Marvin Anderson, ainsi que Lansford Spence et Allodin Fothergill encouraient jusqu'à deux ans de suspension. Le directeur général de la commission antidopage jamaïcaine (JADCO), Patrece Charles-Freeman, a estimé que "la commission d'appel avait compris l'affaire et que sa décision était juste".